



Promouvoir une véritable culture du risque pour impliquer l'individu

Près de 900 personnes ont participé aux 4^{es} Assises nationales des risques naturels qui se sont tenues au Corum de Montpellier les 25 et 26 mars sur le thème de l'adaptation des territoires pour une société résiliente. Tables rondes, conférences et ateliers participatifs se sont efforcés durant deux jours d'identifier des pistes de progrès en matière de prévention des catastrophes naturelles.

Bien que ces Assises accordent traditionnellement une place prépondérante au risque inondation, les considérations relatives aux risques spécifiques à la montagne n'ont pas été absentes des débats. Dans son intervention au cours de la table ronde d'ouverture, Maryse Carrère, sénatrice des Hautes-Pyrénées, a témoigné de son implication dans le programme d'action de prévention des inondations (PAPI) mis en place à la suite du débordement du gave de Gavarnie en juin 2013.

Elle a souligné l'aspect positif de la démarche et pointé que la solidarité qui s'exerce grâce au transfert de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) envers les petites communes au regard de catastrophes de grande ampleur est la bienvenue. Elle a également souligné le rôle d'appui et d'expertise irremplaçable du service de restau-

ration des terrains en montagne (RTM) et salué la constance et l'utilité de l'engagement de l'ANEM en ce sens.

L'atelier consacré à l'approche des risques au regard de l'attractivité touristique, co-

« Il faut que chacun ait connaissance des risques présents là où il se trouve et des moyens pertinents pour s'en préserver. »

animé par Christine Lair (ANEL) et Francis Cros, président de la communauté de communes de la montagne du Haut Languedoc et membre du Comité directeur de l'ANEM, a été l'occasion de confirmer la volonté des élus de parvenir à une coconstruction des outils de prévention des risques. Attractivité touristique et risques sont conciliables dès lors qu'on recourt à une information adaptée, c'est-à-dire claire, pédagogique et non anxiogène, permettant compréhension et acceptation du risque.

Par ailleurs, plusieurs conclusions des Assises ont fait consensus. La première porte sur le besoin de promouvoir une véritable culture du risque visant à impliquer l'individu pour que chacun ait connaissance des risques présents là où il se trouve et des moyens pertinents pour s'en préserver. Cela passe par l'apprentissage de comportements adaptés en fonc-

tion de la nature des risques, par l'information des habitants sur les moyens et l'intérêt de préserver leurs biens, non seulement en tant que patrimoine mais aussi en tant que refuge, au besoin par le biais des assurances. Pour ce faire, il a été suggéré de dédier une journée sur le plan national (le 13 octobre existant déjà en tant que Journée internationale des risques naturels) à des actions d'information locales ou à des exercices à échelle réelle de mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde.

On s'accorde aussi sur le fait que des progrès considérables ont été enregistrés en matière de connaissance intrinsèque des risques et d'échange d'information et de coopération en matière de prévention, notamment dans le cadre des PAPI.

Enfin, la notion de bassin de risques, sur le modèle des bassins versants, a été évoquée à plusieurs reprises comme pouvant être utile pour identifier le niveau territorial d'approche pertinent en matière de programmation des actions et des règles de prévention des risques naturels majeurs.

LE CHOIX SYMBOLIQUE DE MONTPELLIER

Comme l'indiquait dans son discours d'accueil Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, la ville de Montpellier était tout indiquée pour accueillir les Assises nationales des risques naturels. Édifiée en zone de piémont, elle se trouve exposée à la fois aux risques gravitaires de la montagne noire et aux risques d'inondation de la plaine et de submersion du littoral. L'eau affleure ainsi à 1 m sous le sol de la ville et la succession fréquente des épisodes cévenols et de submersion marine en font une ville particulièrement exposée mais aussi douée de résilience. La forte présence du risque incendie a incité à protéger les deux tiers de l'espace métropolitain à travers le schéma de cohérence territoriale (SCoT) et à densifier le tissu urbain. De même, treize bâtiments publics de la ville sont désormais équipés en sirènes afin d'avertir les populations en cas de risques. Enfin, un guide entier a été rédigé à l'attention des constructeurs pour qu'ils prennent en compte les risques auxquels sont potentiellement exposés leurs projets.



En ouvrant les Assises, le ministre de la Transition écologique, François de Rugy, a rendu hommage aux maires qui sont bien souvent en première ligne sur la question des risques naturels.